

Le Sahel

NUMERO
8357

JEUDI
5 Juillet 2012

150 FCFA

● Mali
Appel à libérer le Nord du pays des groupes armés

P.10

● A la Présidence de la République

Le Chef de l'Etat reçoit le Directeur général de l'ISESCO

Le Président de la République, Chef de l'Etat, SEM. Issoufou Mahamadou, a reçu en audience, hier, le Directeur général de l'Organisation Islamique Internationale pour l'Education, les Sciences et la Culture (ISESCO), Dr. Abdelaziz Othman Altwaijiri, qui séjourne au Niger dans le cadre de la célébration de l'événement culturel dénommé «Niamey, capitale de la culture Islamique 2012».

A sa sortie d'audience, le Directeur général de l'ISESCO a dit avoir discuté avec le Chef de l'Etat des relations entre son institution et le Niger et présenté le plan d'action de l'évènement culturel « Niamey, capitale de la culture islamique 2012 » qui s'ouvre ce jeudi matin. Dr. Abdelaziz Othman Altwaijiri a en outre indiqué avoir fait le tour des actions de l'ISESCO dans le



Le Chef de l'Etat avec le Directeur général de l'ISESCO (2^{ème} à partir de la gauche)

domaine de l'éducation, la science et la culture dans les pays membres de l'institut. Il a déclaré que le Président Issoufou Mahamadou l'a assuré du soutien ferme que le Niger apportera à cette organisation dans le cadre de ses activités avant d'ajouter que «l'ISESCO restera toujours aux côtés du Niger, un pays qui a beaucoup contribué dans la civilisation islamique et qui a une position stratégique dans le continent africain».

Elh Housseini Garba/ONEP

● Forum de Crans Montana de Baku, en Azerbaïdjan



Lors de la réception du prix décerné au Président Issoufou Ma-

Le prix de la Fondation 2012 décerné au Président Issoufou Mahamadou

P. 3

● 3^{ème} Conférence des ministres en charge de l'emploi et de la formation de l'UEMOA

Doter notre espace communautaire de schémas et d'instruments adéquats de promotion de la formation

P. 3

● Fin de la table ronde sur le financement du PER UEMOA phase II

2035 milliards de contribution déjà assurés

P. 2

● Point de presse du directeur de l'Enseignement Privé du Ministère de l'Éducation Nationale

Il y a 27 établissements non autorisés dont 15 à Niamey, selon le directeur de l'Enseignement Privé

P. 5

● Forum de Crans Montana à Baku, en Azerbaïdjan

La Première Dame Aïssata Issoufou présente un exposé sur la promotion de la femme au Niger

La Première Dame Aïssata Issoufou a conduit une délégation à Baku, capitale de l'Azerbaïdjan, où elle a participé au Forum de Crans Montana qui s'est tenu le 30 juin dernier. A l'occasion du débat sur le thème « promouvoir la dignité de la femme », Aïssata Issoufou a présenté un exposé sur l'expérience du Niger.

Dans son exposé, la Première Dame, a souligné qu'au Niger, il n'existe pas de discrimination homme femme dans les textes fondamentaux. En guise d'exemple, elle a cité l'adoption de la politique nationale sur le genre ; l'adoption de la politique nationale de promotion de la femme ; la loi sur le quota pour les

pouvoirs publics s'investissent dans la mobilisation de l'ensemble de la population pour ce dessein», a ajouté Aïssata Issoufou. Elle a rappelé que depuis les élections démocratiques et transparentes de 2011, le gouvernement de la 7ème République du Niger met en œuvre le Programme de la Renaissance du Niger qui place la

démocratie, de moderniser l'économie et d'accélérer la croissance tout en assurant sa juste répartition pour promouvoir le développement social. Ainsi, la croissance inclusive, basée surtout sur la promotion des femmes et des jeunes qui constituent la grande majorité de la population a des chances d'avoir un impact significatif sur la réduction de la pauvreté. En effet, les femmes représentant 52% de la population nigérienne, la réussite du Programme de la Renaissance passe nécessairement par une implication et une participation effective des femmes à tous les niveaux », a dit Aïssata Issoufou.

La Première Dame a indiqué que « l'Initiative 3N » qui est une des principales stratégies du Programme de la Renaissance, fait des femmes une des forces motrices de la production agricole, de la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition des enfants, à travers des activités génératrices des revenus, d'accès aux ressources économiques et d'autonomisation des femmes. Elle a ajouté qu'au niveau du système éducatif, la priorité est donnée à la scolarisation de la jeune fille ce qui aura une incidence positive sur le pouvoir économique des femmes. « Compte tenu du contexte ci-dessus relaté et

en ma qualité de Première Dame, j'œuvre inlassablement à la promotion de la femme dans mon pays. Pour accompagner les actions du gouvernement, j'ai créé une fondation de bienfaisance "GURI Vie Meilleure". Tous les axes d'intervention de la fondation tiennent compte du genre donc de la promotion de la condition de la femme. Nous avons pleinement conscience qu'éduquer une femme c'est contribuer à l'éducation de toute la société », a conclu la Première Dame Aïssata Issoufou.

● Oumarou Moussa



La 1ère Dame (à gauche) lors de son intervention au forum de Baku

postes électifs et pour les fonctions nominatives ; les lois sur les mutilations génitales féminines, sur l'âge minimum pour le mariage et sur le viol ; et la mesure portant la scolarisation obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans, ce qui aurait pour effet non seulement de promouvoir l'éducation de la jeune fille, mais de lutter contre le mariage précoce. « Néanmoins, la discrimination se manifeste dans certaines pratiques. Cela est dû au poids des traditions, à des pesanteurs socio-culturelles et à la situation économique du pays et des femmes. Pour changer cette situation, la volonté politique existe au Niger et les

dignité et la promotion de la femme au cœur de la gouvernance politique, administrative et économique du pays. « La problématique du genre, de l'équilibre entre les hommes et les femmes est systématiquement prise en compte dans la formulation et la mise en œuvre des stratégies, programmes et projets de développement tant au niveau de l'Etat qu'au niveau des ONG et Associations » a dit la Première Dame. Elle a indiqué que la vision du Programme de la Renaissance est de faire du Niger un pays émergent, de paix, démocratique et prospère. « Son ambition est de consolider l'Etat de droit et la

● Diplomatie

L'Ambassadeur du Niger à Addis Abeba présente ses lettres de créance au Président Girma Woldis Giorgis

Le nouvel ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Niger auprès de la République Fédérale Démocratique d'Ethiopie, SEM. Diallo Amina Djibo, a présenté, le 27 juin dernier, ses lettres de créance au Président Ethiope, SEM. Girma Woldis Giorgis.

Au cours de l'entretien qui s'en est suivi, l'Ambassadeur Diallo Amina Djibo a transmis au Président éthiope les chaleureuses salutations et le souhait de prompt rétablissement de son homologue nigérien, SEM. Issoufou Mahamadou. Le Président Girma Woldis Giorgis et l'Ambassadeur Diallo Amina Djibo ont ensuite évoqué les liens séculaires d'amitié et de coopération qui unissent nos deux pays. Ils ont, entre autres, évoqué la nécessité d'un renforcement de la coopération bilatérale autour de l'échange d'expertises dans les domaines de préoccupations communes, comme la sécurité alimentaire, compte tenu du programme d'envergure du Président de la République du Niger à travers l'Initiative "3N", mais aussi des programmes similaires menés par l'Ethiopie.

L'Ambassadeur du Niger et le Président éthiope ont également échangé sur des sujets ayant trait aux échanges culturels, au transport aérien, avec l'éventualité des discussions autour de la desserte du Niger par la Compagnie Ethiopian Airlines. Cette cérémonie a aussi été l'occasion pour l'Ambassadeur Diallo Amina Djibo de rencontrer la communauté



Lors de la remise des lettres de créance

nigérienne, notamment nos compatriotes, fonctionnaires de l'Union Africaine et ceux de la CEA. Cette rencontre leur a permis d'échanger sur des sujets comme le projet d'organisation du grand Forum des Nigériens de l'Extérieur et sur la nécessité de leur implication, non seulement dans le forum, mais aussi dans la promotion de l'image de marque de notre pays et de l'expertise nigérienne dans les organisations internationales.

Issoufou Guéro
MAE/C/IA/NE

● Fin de la table ronde sur le financement du PER UEMOA phase II

2035 milliards de contribution déjà assurés

Ouverts, le mardi 03 juillet à l'Hôtel Ivoire, les travaux de la table ronde des bailleurs de fonds de l'UEMOA sur le financement de la phase du Programme économique régionale (PER) ont pris fin, mercredi dernier, à Abidjan. C'est le Premier ministre ivoirien, M. Jeannot Kouadio Ahoussou qui a clôturé les travaux en présence de plusieurs personnalités. Et il faut dire que les résultats sont relativement à la hauteur des attentes de l'institution communautaire. En effet, sur les 4.413 milliards recherchés, le total des contributions annoncées s'élèvent à 2.035 milliards de francs CFA. Beaucoup d'autres partenaires ont annoncé leur intention d'accompagner le PER.

Ces fonds proviennent notamment de la BOAD (350 milliards de francs CFA), de l'Union Européenne (150 millions d'euros), de la France 300 à 3500 millions d'euros dont 100 millions au titre d'appui budgétaire et financier et 250 millions au titre des prêts concessionnaires dans le cadre de l'AFD, le groupe de la BAD avec 250 milliards de francs CFA, du Luxembourg 3,2 milliards de francs. Certains partenaires ont exprimé leurs intentions d'accompagner le processus d'intégration sans faire

d'annonces chiffrées. Les autres ont promis de clarifier leur niveau d'engagement financier ultérieurement. C'est le cas de la Chine, du Canada, des Etats Unis, de la BID. D'autres encore se sont engagés à inscrire leurs interventions dans le cadre des différents programmes de la phase II du PER. C'est le cas notamment de certains partenaires dont la contribution est beaucoup plus technique que financière. On y trouve dans cette catégorie la FAO, l'ABN, l'ALG, l'OIF, le Fonds Africain de Garantie,

etc. En clôturant les travaux, le Premier ministre ivoirien Jeannot Kouadio-Ahoussou, s'est réjoui de la qualité des échanges. Il s'est aussi félicité de la forte mobilisation des partenaires qui témoigne de leur intérêt pour l'intégration régionale. M. Jeannot Kouadio-Ahoussou a enfin réitéré l'engagement des Chefs d'Etats des pays membres à réaliser l'intégration. Il a tenu à assurer les partenaires quant à la qualité des institutions régionales à assurer la mobilisation, le suivi et la coordination des financements mobilisés. Mais au sortir de cette table ronde, ce sont 46% des financements nécessaires à la mise en œuvre du PER qui ont été obtenus. Il reste un gap de 2.378 milliards à couvrir. Lors d'une conférence de presse qu'ils ont animé à la fin des travaux, les responsables des institutions et organes de l'Uemoa se sont dits confiants au recouvrement des financements restants. "Au regard

de la qualité et de la forte mobilisation des partenaires, nous n'avons pas d'inquiétude pour le restant des financements. Beaucoup de représentants des bailleurs ont juste demandé du temps pour rendre compte à leurs institutions", a déclaré Christian Adelande, président de la Boad. Par ailleurs, l'UEMOA a prévu la mise en place d'un fonds judiciaire pour appuyer la mobilisation des ressources financières nécessaires au financement des programmes communautaires. A cela, il faut ajouter le marché financier régional. Le PER II a été élaboré à partir de quelques 440 fiches de projets proposés par les pays membres. Il est composé de 102 projets dont 45 projets régionaux et 57 autres projets nationaux à caractère régional. Ces projets sont relatifs au financement des infrastructures énergétiques, hydrauliques, routières et ferroviaires, la protection de l'environnement et l'adaptation aux

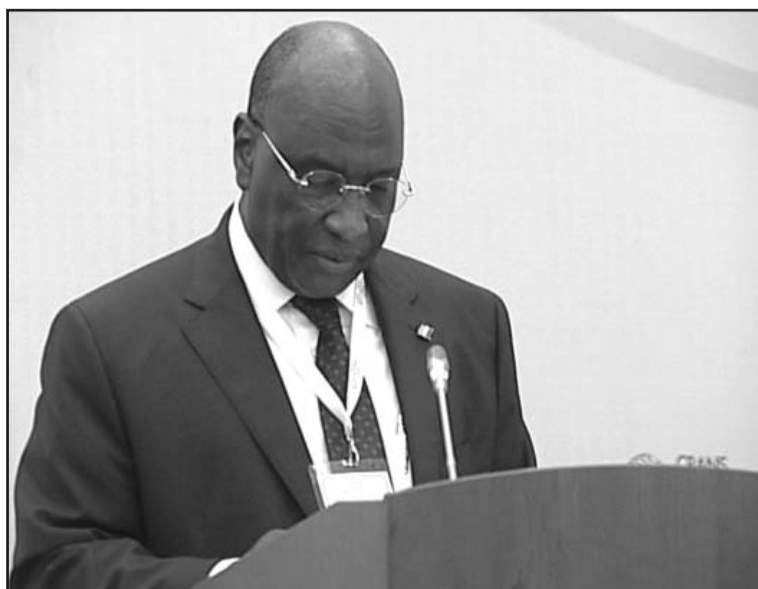
changements climatiques, mais aussi la sécurité alimentaire et le renforcement de la gouvernance. Sa mise en œuvre débouchera sur une croissance annuelle de 1,9% et la création de cinq (5) millions sur les cinq prochaines années dans l'espace communautaire. Mais, ce projet intervient dans un contexte interne difficile marqué par la crise alimentaire, l'instabilité politique dans certaines zones de l'espace communautaire, auxquelles, il faut bien sûr ajouter le contexte international caractérisé par la crise de la dette en Europe. Sans ignorer ce contexte mondial difficile, le président Ouattara a rappelé à l'ouverture de la table ronde, la nécessité d'accompagner les pays africains. En effet selon lui, "la stabilité du monde de demain se joue aussi en Afrique et en particulier dans la zone sahélo saharienne".

● Siradji Sanda,
Envoyé spécial

● *Forum de Crans Montana de Baku, en Azerbaïdjan*

Le prix de la Fondation 2012 décerné au Président Issoufou Mahamadou

Le ministre d'Etat, ministre du Plan, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, M. Amadou Boubacar Cissé, a représenté le 30 juin dernier à Baku en Azerbaïdjan, le Président de la République, Chef de l'Etat, SEM Issoufou Mahamadou, au Forum de Crans Montana. A cette occasion, les organisateurs ont décerné le prix de la Fondation 2012, au président Issoufou Mahamadou, à la Première dame d'Azerbaïdjan, au président de la Macédoine, au Premier ministre kényan et au Prince de Fujira des Emirats arabes unis. Le prix du Chef de l'Etat a été remis au ministre d'Etat Amadou Boubacar Cissé.



Intervention du ministre d'Etat au forum

Au cours des travaux du forum, le ministre d'Etat, ministre du Plan, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, M. Amadou Boubacar Cissé, a fait une intervention sur le rôle essentiel de l'Afrique dans le développement de la coopération sud-sud. Dans son discours, il a rappelé que l'apparition, depuis une ou deux décennies, de la coopération entre pays du Sud constitue un grand progrès en amenant des Etats et des entreprises connaissant des environnements plus proches à œuvrer ensemble. M. Amadou Boubacar Cissé a ajouté que démarré à petite échelle par suite des moyens encore modestes des initiateurs de ce nouveau type de partenariat, ce mécanisme s'est considérablement amplifié durant les dix dernières années avec la montée en puissance de certains pays qui figurent aujourd'hui parmi les champions de la coopération avec l'Afrique. « Il est vrai que de nombreuses raisons convergent pour rendre ce partenariat spécialement efficace. Les atouts des pays apporteurs de capitaux et de techniques sont essentiels. Chez ceux-ci, les secteurs prioritaires des pays qu'ils peuvent aider à se développer sont souvent ceux dans lesquels ils ont eux-mêmes massivement investi dans des périodes encore proches pour réussir leur décollage et pour lesquels ils possèdent en conséquence une réelle expertise : agricul-

ture, infrastructures, mines, énergie, industries de toutes sortes. Les forts taux de croissance de ces pays émergents depuis quelques années, leur maturité financière leur ont aussi donné les moyens d'apporter des concours très importants à des conditions souvent concessionnelles pour accompagner leurs entreprises nationales et les pays receveurs dans la réalisation des investissements visés. Les conditions diverses posées pour l'octroi de ressources ou la mise en œuvre de projets sont aussi la plupart du temps moins contraignantes et plus innovantes que celles de nos partenaires traditionnels, ce qui permet de gagner en efficacité » a indiqué le ministre d'Etat. En face, a-t-il souligné, l'Afrique est un champ d'action exceptionnellement bien adapté aux souhaits des pays émergents. « La richesse de notre continent en ressources énergétiques et minières en fait une destination privilégiée pour les investissements propres à garantir la sécurité d'approvisionnement de ces matières indispensables à la poursuite d'une forte croissance économique. En outre, la vive poussée démographique que va continuer à connaître l'Afrique dans les quarante prochaines années pour la conduire sans doute à près de 2 milliards d'habitants à cette échéance, soit environ un doublement par rapport à 2010, ainsi que le grossissement déjà

engagé d'une classe moyenne au pouvoir d'achat plus consistant vont générer assez rapidement un marché gigantesque, et donc un débouché idéal pour les industries en expansion des nouvelles grandes économies qui surgissent. Enfin, la forte volonté politique de nombreux dirigeants africains de donner une priorité plus affirmée à la croissance économique est rassurante sur la qualité des partenariats qui peuvent être établis », a dit M. Amadou Boubacar Cissé. Selon le ministre d'Etat, le Niger est au nombre des nations qui répondent bien à ces caractéristiques. « Le Président de la République M. Issoufou Mahamadou a clairement exprimé sa volonté de réussir ce qu'il a dénommé le Programme de Renaissance du Niger, en expliquant à tous qu'un fort développement pour le pays et un progrès pour chacun étaient à la fois possibles et nécessaires. Cela implique avant tout des investissements ayant valeur d'exemple dans des secteurs clés pour le

pays comme l'énergie, les mines, l'agriculture, et une ouverture à des solutions innovantes pour les concrétiser. C'est donc un terrain d'application idéal de cette nouvelle coopération Sud-Sud », a ajouté le ministre d'Etat. Il a indiqué que pour le Niger comme pour nombre de pays africains, deux principes au moins méritent d'être soulignés. Le premier est, a-t-il dit, celui de l'absence de toute exclusive dans les partenariats que le Niger veut nouer. « Il ne s'agit pas de renoncer aux partenaires traditionnels qui ont été depuis longtemps des soutiens loyaux de nos efforts et qui continuent à être à nos côtés pour les nombreuses actions présentement entreprises. Nous ne voulons pas initier de nouvelles amitiés en reniant d'autres, mais seulement mobiliser au service de notre développement toutes les énergies et les compétences possibles à travers une coopération étroite, transparente et équilibrée. La première manifestation en est d'ailleurs donnée avec les pays

voisins avec lesquels nous approfondissons une intégration garante de progrès commun mais aussi de paix et de sécurité collective. Mais nous visons aussi le plus large panel possible d'Etats et d'institutions publiques et privées acceptant notre approche et disposés à participer à nos côtés à la construction du Niger du XXIème siècle. Les opportunités d'investissements sont suffisamment nombreuses et importantes pour que tous les participants y trouvent une contribution certaine à leurs propres aspirations de croissance nationale ou entrepreneuriale. Le projet de chemin de fer, que nous avons nommé le chemin des Mines et qui bénéficiera directement à 4 Etats d'Afrique de l'Ouest, est une bonne illustration de projet exigeant par sa dimension la forte mobilisation de nombreux partenaires mais capable par ses conséquences de changer la vie des peuples et des économies d'une partie du continent. Il pourrait donc être un point d'application exemplaire pour une coopération Sud-Sud ambitieuse et innovante, et une bonne manière de renforcer ses lettres de noblesse », a dit M. Amadou Boubacar Cissé. Le second, a-t-il ajouté, est celui de la recherche permanente de l'équité. « Nous adhérons bien sûr au libéralisme et à ses avantages majeurs. Mais l'inégalité des connaissances techniques et de la puissance financière entre les deux parties dans une négociation peut engendrer pour la plus faible des conséquences tellement négatives qu'elles annulent les profits retirés de l'intervention d'un partenaire. C'est pourquoi les Etats bénéficiaires ont un devoir de vigilance sur la façon dont chacun conçoit sa coopération », a souligné le ministre d'Etat.

● Oumarou Moussa

● *3ème Conférence des ministres en charge de l'emploi et de la formation de l'UEMOA*

Doter notre espace communautaire de schémas et d'instruments adéquats de promotion de la formation

Le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire et du Développement Communautaire, M. Amadou Boubacar Cissé, assurant l'intérim du Premier ministre a présidé, hier après midi au Palais des Congrès de Niamey, l'ouverture des travaux de la 3ème Conférence des ministres en charge de l'emploi et de la formation de l'UEMOA. La cérémonie de cette conférence s'est déroulée en présence des ministres et chefs de délégation des pays membres de l'UEMOA ; des ambassadeurs et chefs des missions diplomatiques ainsi que plusieurs invités.

En ouvrant les travaux de la 3ème conférence des ministres en charge des questions qui touchent à l'emploi et à la formation, le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, a indiqué qu'elle constitue une instance de concertation et de dialogue pour les autorités en charge de l'emploi et de la formation de nos pays respectifs. En effet, les questions touchant à la formation et à l'emploi constituent pour nos pays respectifs et notre espace communautaire des enjeux majeurs et sont à cet égard au cœur des préoccupations partagées au sein de notre sous-région. L'un des principaux atouts dont disposent l'Afrique en général, et l'UEMOA en particulier, repose notamment sur les femmes, les hommes et la jeunesse et leur immense capacité d'adaptation et de résistance et résilience face aux difficultés de tous ordres. Et c'est à juste titre que, depuis plusieurs années, nous avons tous



La table de séance lors de la cérémonie d'ouverture, hier

reconnu au plan politique la nécessité de valoriser ce potentiel en accordant notamment à la formation et à l'emploi une place centrale dans les efforts des pays africains pour la lutte contre la pauvreté et en inscrivant la problématique formation-emploi au cœur des documents stratégiques de planification

du développement", a souligné le ministre d'Etat. A cet égard, il faut rappeler que le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) faisait opportunément remarquer que, même dans les pays nantis, la priorité dans les programmes ou projets de société est donnée à la lutte contre le chômage comme moyen essentiel de

plus élevé que celui des autres couches de la population. Le ministre d'Etat devait apprécier fortement les efforts engagés par les ministres en charge de l'emploi et de la formation depuis plusieurs années en vue de doter notre espace communautaire de schémas et d'instruments pour éclairer notre démarche, nous aider à opter pour des choix rationnels et à mieux formuler une vision consensuelle de long terme reposant sur des politiques et des stratégies pertinentes et cohérentes en matière de formation et d'emploi. Cependant, les incertitudes liées à l'atteinte d'ici 2015 des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) nous commandent de redoubler d'efforts et de persévérance pour susciter les changements et mutations nécessaires afin de parvenir aux résultats et aux performances permettant à nos populations de vivre dans la dignité. En outre, la formulation de la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive Niger 2035, basée sur une étude prospective sur la société nigérienne, dans son environnement régional, international et naturel, vise à explorer les futurs possibles à l'horizon d'une génération et à dégager une vision de long terme pour le pays. Le Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2012-2015 quant à lui a pour vocation de décliner les orientations et stratégies à long terme en objectifs et actions opérationnelles à

moyen terme. Il a enfin fondé l'espoir que les résultats qui seront issus de ces travaux répondront véritablement aux attentes des parties prenantes. Auparavant, la gouverneure de la région de Niamey, Mme Kané Aïchatou Boulama, a prononcé une allocution de bienvenue dans laquelle elle s'est réjouie du choix porté à son entité administrative pour abriter la 3ème conférence des ministres en charge de l'emploi et de la formation. Selon elle, l'analphabétisme, l'insuffisance d'accès à la scolarisation et à la formation professionnelle constituent des contraintes majeures qui bloquent l'émergence et le développement des secteurs socio-économiques. « Pourtant l'enseignement et la formation professionnelle et technique constituent des instruments importants de stratégies de développement des ressources humaines et se situent fréquemment au cœur des politiques de l'emploi », a relevé la gouverneure de la région de Niamey. En organisant une concertation régulière entre les ministres en charge de la formation et de l'emploi, a-t-elle précisé, l'UEMOA ne fait que conforter cette vision commune et imprime une dynamique salutaire à ce secteur capital avec en perspective des solutions adaptées aux besoins de nos économies et aux problèmes de l'emploi des jeunes.

Hassane Daouda

● Lancement du comité de pilotage au Programme national de formation professionnelle et technique et d'insertion des jeunes sortants

Améliorer l'éducation et la formation professionnelle en qualité et en quantité

La cérémonie de lancement du Programme NIG/017 relatif à l'appui à la formation professionnelle et technique et d'insertion des jeunes sortants s'est déroulée, le 19 juin dernier, à l'hôtel Terminus de Niamey. Placée sous l'égide de Mme Yahaya Baaré Aoua Abdou, ministre de l'Artisanat et du Tourisme assurant l'intérim de la ministre de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, la cérémonie a vu la présence du principal partenaire, la Coopération Luxembourg, de la gouverneure de la région de Niamey, Mme Kané Aichatou Boulama, et de plusieurs autres techniciens des services prenant une part active dans la formation professionnelle.

En procédant au lancement officiel du programme NIG/017, Mme Yahaya Baaré Aoua Abdou, a d'abord rappelé que ce sous-secteur éducatif aujourd'hui honoré connaîtra sans nul doute des changements qualitatifs à travers la mise en œuvre de cet appui considérable du point de vue de son volume financier et des actions à mener. Car, a-t-elle rappelé, lors de la Table ronde des Partenaires Techniques et Financiers du 20 au 22 novembre 2008 à Niamey, le «Programme de modernisation et de développement de l'enseignement et de la formation professionnelle et techniques 2009-2018» avait déjà été réalisé et présenté. Suite à quoi, l'appui luxembourgeois s'est manifesté de façon structurante, fédératrice et intégrante. Elle se félicitera

d'ailleurs qu'après un premier programme de coopération 2003-2007 entre le Grand-duché de Luxembourg et notre pays, ce second programme indicatif 2008-2012 est le fruit d'un dialogue entre les deux parties pour contribuer à un développement économique viable. Le programme NIG/017 représente 19,8 milliards F CFA dont 15 milliards F CFA apportés par la partie luxembourgeoise. L'Union Européenne contribue à hauteur de 2,3 milliards de F CFA et la contribution locale s'élève à 2,5 milliards de nos francs. Mme la ministre rappellera après cet exercice comptable, que la politique du Président de la République Son Excellence Monsieur Issoufou Mahamadou visant « une renaissance du Niger » s'insère dans cette vision à long terme du

développement du pays. Ce qui fait de l'éducation et du développement des ressources humaines une priorité. Pour Mme Yahaya Baaré Aoua Abdou, si « la politique de la formation professionnelle et technique a pour finalités de dynamiser le développement économique, de moderniser le secteur primaire et de valoriser le secteur informel », il s'agit donc de « promouvoir un processus d'évolution des entreprises artisanales vers des petites et moyennes entreprises et des industries performantes et compétitives ». Ladite politique vise également à dynamiser et à moderniser les secteurs porteurs de l'économie et promouvoir la culture et l'art. En faisant un diagnostic du secteur de la formation professionnelle et technique, la ministre a noté que les matériels pédagogiques et les postes de travail dans les centres de formation sont inadaptés et obsolètes. Une occasion de rappeler l'importance de l'appui luxembourgeois. Un appui dont la couverture sera nationale, et vient en soutien aux efforts déjà déployés sur le terrain. Pour sa part, Mme Kané Aichatou Boulama, en sa qualité de



Discours de lancement du programme par la ministre Pi de la formation professionnelle

gouverneure de la région accueillant cette cérémonie de lancement, a auparavant dressé un portrait des maux qui minent l'alphabétisation. Des fléaux qui bloquent l'accès aux formations. Parties prenantes dans ce projet qui permettra aux jeunes d'acquérir de nouvelles techniques pour leur formation, elle a pris l'engagement personnel de s'y investir pour son accompagnement et sa réussite. Intervenant en lieu et place de l'administration luxembourgeoise, M. George Ternes, du ministère des Affaires Étrangères du Grand-duché de Luxembourg aura quant à lui insisté sur les éléments

clés de cette nouvelle coopération. Anciennement coopération bilatérale, la contribution de l'Union Européenne élargit le champ des compétences et favorise l'atteinte des objectifs fixés. Ce nouveau programme dont le démarrage effectif des activités date de janvier 2012, est doté d'une enveloppe épaisse de plus de 20 milliards de francs CFA. Des éléments qui font dire au luxembourgeois que le Niger s'inscrit ainsi parmi les premiers partenaires prioritaires de son pays.

Ismaila Nana

● Point de presse du directeur de l'Enseignement Privé du ministère de l'Éducation Nationale

Il y a 27 établissements non autorisés dont 15 à Niamey, selon le directeur de l'Enseignement Privé

Le directeur de l'enseignement privé du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales, M. Hama Amadou, a animé, mardi dernier, dans la salle de réunion dudit ministère, un point de presse relatif à la situation du secteur de l'enseignement privé relevant de ce ministère. La direction de l'enseignement privé du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales est une direction nouvellement créée qui comprend 175 écoles primaires ; 152 jardins d'enfants ; 107 écoles primaires franco-arabe ; 64 CEG traditionnels et 23 CEG franco-arabe. Au cours de l'année scolaire 2011-2012, cette direction de l'enseignement privé a enregistré au total 96.000 élèves dont 77.000 au primaire et 19.000 au collège.

Les enfants sont repartis dans 2441 salles de classe. Lors d'une mission de supervision qu'elle a effectuée au niveau de différents établissements relevant de sa tutelle, la direction de l'enseignement privé a fait les constats suivants : du point de vue de la qualité, il ressort que 65% des enseignants au niveau du primaire ne visent pas correctement le cahier de préparation. Or, le chef d'établissement, "est tenu au primaire de viser le cahier de chacun des enseignants pour s'assurer que la leçon dispensée est conforme au programme. Cela permettra aussi d'éviter certaines erreurs nuisibles pour les élèves. Car, il y a des enseignants qui ont des vocations religieuses contraires à la déontologie de l'éducation". D'où la nécessité pour le directeur de l'école de vérifier le contenu de l'enseignement dispensé aux élèves. Au niveau du collège, il a été constaté que les chefs d'établissement laissent le travail de vérification du cahier de texte au surveillant. Alors que le chef d'établissements doit tous les Week-end savoir ce qui a été enseigné dans son école. Il y a des outils qui sont prévus pour cela par la réglementation. Au niveau des affichages de classe, le constat est décevant car, la mission de supervision a vu des

affiches partisans, religieuses. Au vue de cette situation qui n'est guère reluisante, le directeur de l'enseignement privé a rappelé aux auteurs de ce genre d'actes que, "l'école nigérienne est laïque. La vocation première de celle-ci, c'est de transmettre le savoir et non d'être un lieu où, on affiche les photos des partis politiques. Les enfants doivent être mis à l'abri des partis politiques". Évoquant le processus d'élaboration du règlement intérieur qui régit le fonctionnement des établissements, M. Hama Amadou a précisé qu'aucune des écoles visitées ne le respecte. A quoi consiste réellement ce processus. L'école fait son projet de règlement intérieur que le chef de l'établissement doit transmettre à l'inspecteur qui est le responsable académique. Ce dernier certifie que le règlement intérieur est conforme aux textes et règlements qui régissent l'enseignement au Niger. Ainsi, du côté des programmes dispensés dans les écoles, la mission de supervision s'est attelée à vérifier la conformité car, dit-il "chacun est tenu de respecter les programmes de la République du Niger". Un autre problème qui a été décelé par la mission, c'est le nombre élevé des élèves qui n'ont pas de livrets scolaires. Les autres anomalies



Lors du point de presse

détectées du point de vue réglementaire sont entre autres : 17 établissements non fonctionnels dont les promoteurs n'ont pas notifié au ministère de l'éducation le pourquoi de la fermeture de ces établissements. Or, la réglementation prévoit dans ce cas précis que tout promoteur qui sait que l'année prochaine, il ne peut pas faire fonctionner son école doit informer son ministre de tutelle un mois avant la fin de l'année scolaire en cours. Ces 17 établissements n'ont pas respecté les lois et règlements qui régissent l'école nigérienne. Les promoteurs ont pris eux-mêmes l'initiative de les fermer sans informer qui de droit. Comme si l'école est une boutique ou le propriétaire décide de faire ce que bon lui semble. Par ailleurs, le directeur de l'enseignement privé, M. Hama Amadou a affirmé avoir eu des instructions fermes pour dicter l'ordre à ceux qui enseignent les lois et règlements de l'école. En tout état de cause, ceux qui ne sont pas en règle, ont jusqu'à mi août pour se conformer. Après ce délai, des dispositions seront prises pour fermer définitivement toutes les écoles qui ne sont pas

en règle vis-à-vis de la loi tout en notifiant aux promoteurs les motifs de la décision qui a été prise. Une autre anomalie très grave que la mission de supervision a relevé est que 27 autres Promoteurs qui ont ouvert leur école sans aucun papier d'autorisation. Une situation qui ne date pas de cette année. Certaines écoles se trouvant dans ce cas remontent en 2003. Mais, le directeur de l'enseignement privé a décidé d'attendre jusqu'à fin de l'année pour prendre ses décisions. C'est une stratégie qui vise à privilégier l'intérêt des enfants et éviter aux parents des dépenses imprévues. Parmi ces 27 établissements non autorisés, les 15 se trouvent dans la ville de Niamey.

Néanmoins, il convient de nuancer les choses. Il y a des promoteurs qui sont en possession de leurs papiers d'autorisation de création, mais n'ayant pas fait le deuxième dossier d'ouverture. Les promoteurs se trouvant dans cet état de fait sont au nombre de 9. Or, l'article 5 du décret d'application de la loi dit : " sur aucun prétexte, l'autorisation de création ne doit servir à faire fonctionner un établissement". Mieux, l'article 20 de la loi précise que lorsqu'un promoteur décide d'ouvrir un établissement sans avoir l'autorisation, celui-ci doit faire la prison. La peine varie de 10 jours à 3 mois. L'amende va de 30.000F à 300.000F CFA. La liste des problèmes est loin d'être épuisée. Il y a 1779 enseignants au primaire qui enseignent mais ne sont pas inscrits à la caisse contre 1209 au collège. Par ailleurs, la mission a constaté que certains directeurs d'établissement n'ont pas le diplôme prévu par la loi pour occuper ce poste. Le directeur de l'enseignement privé a enfin demandé aux promoteurs qui sont dans ce cas, de régulariser leur situation « parce qu'on ne peut laisser les enfants dans les mains des personnes qui ne respectent pas les lois et règlements de la République du Niger » a-t-il indiqué.

Hassane Daouda

Naissance

Monsieur Souleymane Anza, Ministère de la Communication et des Nouvelles Technologies de l'Information, et Madame née Ramatou Oumarou à l'ONEP, ont la joie de vous annoncer la naissance d'une fille dans leur foyer le samedi 30 juin. Le baptême auquel vous êtes cordialement invités aura lieu le samedi 7 juillet 2012 à leur domicile sis nord faisceau Lazaret.

● Mission conjointe UEMOA-CEDEAO au siège de l'Union européenne, à Bruxelles

Renforcement des relations de coopération Nord-Sud

Les présidents des Commissions de l'UEMOA, M. Cheikh Hadji-bou Soumaré, et de la CEDEAO, M. Kadré Désiré Ouédraogo, ont effectué une mission conjointe de travail à Bruxelles, le lundi 18 Juin 2012, dans le cadre du renforcement des relations de coopération entre l'Afrique de l'Ouest (AO) et l'Union Européenne (UE), indique un communiqué de presse rendu public par la Direction de la Communication, de la Documentation et des Archives à la Commission de l'UEMOA.

Cette mission conjointe UEMOA-CEDEAO, précise le communiqué, s'inscrit dans la dynamique de coopération initiée par les deux institutions pour témoigner de l'excellence des relations de coopération entre les deux organisations régionales mandatées au terme de l'Accord de Cotonou. « La rencontre avait pour objectif de faire le point sur les progrès enregistrés et les difficultés constatées dans le cadre de la coopération entre l'AO et l'UE, notamment en ce qui concerne les questions suivantes : négociations de l'Accord de Partenariat

Economique (APE) ; mise en œuvre du Programme Indicatif Régional (PIR-10e FED) ; perspectives pour le PIR 11ème FED », indique le communiqué. Selon la même source, les deux personnalités ont rencontré successivement le Commissaire Européen Chargé du Commerce, M. Karel DE GUCHT et celui en charge du Développement, M. Andris Pielbags. « Les discussions ont porté principalement sur l'APE, les PIR-10ème et 11ème FED et la sécurité alimentaire. Les deux Chefs d'institution ont exhorté la partie européenne à faire preuve d'une plus grande flexibilité dans

la poursuite des négociations sur l'offre d'accès au marché afin de parvenir à un consensus qui puisse préserver les intérêts des deux parties. Ils ont lancé un appel à l'UE en vue de mobiliser les ressources nécessaires pour financer les besoins exprimés dans le Programme de l'APE pour le Développement (PAPE) afin de rassurer les populations de la région sur la prise en charge effective des coûts d'ajustement et de mise en œuvre de l'APE et favoriser ainsi la conclusion d'un APE porteur de développement et acceptable par toutes les couches sociales d'Afrique de l'Ouest », note le communiqué.

Comme le souligne la même source, les deux parties (AO et UE) ont réitéré la nécessité de trouver des solutions aux principales divergences qui persistent dans les négociations, en vue de parvenir rapidement à un accord régional. » Les présidents des Commissions de

l'UEMOA et de la CEDEAO ont salué l'engagement renouvelé de la Commission Européenne et des Etats membres de l'UE d'appuyer le processus d'intégration en Afrique de l'Ouest ; ils ont remercié l'UE pour l'accroissement substantiel des ressources du PIR 10e FED allouées à la région de l'Afrique de l'Ouest. En ce qui concerne les perspectives du 11e FED, les deux Présidents ont lancé un appel à l'UE pour l'augmentation de l'enveloppe régionale, étant entendu que toutes les dispositions sont prises au niveau des Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA pour renforcer leurs capacités opérationnelles en vue d'une mise en œuvre efficace et diligente des programmes et projets régionaux. Les deux Chefs d'institutions ont pris note de l'engagement de la Commission Européenne à examiner favorablement les projets d'électricité de notre région qui connaît un déficit chronique en matière

de production d'énergie, notamment dans le cadre de l'« Initiative sur l'Energie Durable pour Tous ». Sur le dossier politique, les Présidents des deux Commissions ont sollicité l'appui de l'UE pour consolider la paix et la sécurité régionales et pour permettre au Mali de recouvrer son intégrité territoriale », précise la même source.

En marge de ces différentes rencontres, les Présidents des Commissions de l'UEMOA et de la CEDEAO ont pris part à la réunion de Haut niveau sur la sécurité alimentaire organisée par l'UE dans la capitale belge. A l'issue des travaux, d'importantes contributions ont été annoncées par la communauté internationale pour faire face aux crises alimentaires et nutritionnelles qui, chaque année, frappent le Sahel, conclut le communiqué.

● Assane Soumana

● Energie

Le pétrole perd du terrain après son net rebond

Les cours du pétrole perdaient du terrain, lundi dernier, en cours d'échanges européens, les investisseurs engrangeant quelques bénéfices après avoir nettement progressé vendredi dopés par l'accord conclu par les membres de l'Union européenne (UE) sur une recapitalisation des banques. Vers 10H30 GMT (12H30 à Paris), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août, échangé sur l'IntercontinentalExchange (ICE) de Londres, valait 95,67 dollars, en baisse de 2,13 dollars par rapport à la clôture de vendredi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance cédait 1,46 dollar à 83,50 dollars. "Les prix du brut ont bondi vendredi

après le succès du sommet européen, dont le but était de prendre à bras le corps la crise économique et avant la mise en place totale de l'embargo de l'Union européenne (UE) sur les importations de pétrole iranien pendant le

week-end", notaient les analystes du cabinet viennois JBC Energy.

Réunis en fin de semaine à Bruxelles pour un sommet de deux jours destiné à examiner des réformes structurelles, les dirigeants de l'UE étaient parvenus à trouver un accord portant notamment sur la possibilité de recapitaliser directement les banques via les fonds de secours européens, dont l'usage sera plus flexible. Cet accord avait été salué sur les marchés par un regain d'appétit pour les investissements à risque, comme les matières premières, les opérateurs se détournant ainsi de valeurs sûres, comme la monnaie

américaine. L'affaiblissement du billet vert, face à l'euro notamment, avait aussi soutenu les cours du brut, car il rend plus attractifs les achats d'or noir, libellés en dollar, pour les investisseurs munis d'autres devises. Mais les cours reprenaient leur souffle lundi alors que "la demande continue d'être faible", relevaient les analystes de Commerzbank. Source d'inquiétudes lundi pour la demande énergétique mondiale, des indicateurs ont montré que l'activité du secteur manufacturier en zone euro reste très basse, et que l'activité manufacturière en Chine, deuxième plus gros consommateur de pétrole au monde,

s'est affaiblie en juin. Cependant, pour les analystes de Commerzbank, le rebond des prix pourrait se prolonger car "jusqu'à présent, le marché a dans l'ensemble fait peu de cas des risques pesant sur l'offre". En effet, "avec la mise en place de l'embargo sur les importations de brut iranien vers l'Europe et de sanctions américaines, l'attention (des investisseurs) devrait se tourner de plus en plus sur ce dossier cette semaine", anticipaient les experts. L'embargo européen total sur le brut iranien décidé en janvier par l'UE est entré en vigueur dimanche.

(AFP)

● Finances publiques en France

Le premier budget relève les impôts de 7,2 milliards

Le gouvernement français a présenté mercredi son projet de budget rectificatif pour 2012, le premier d'une longue série de textes qui augmenteront les impôts et freineront les dépenses pour rétablir l'équilibre des comptes publics fin 2017. Si cet objectif est atteint, ce serait une première pour un gouvernement français depuis 1974.

Le texte présenté mercredi en conseil des ministres et aux commissions des finances de l'Assemblée et du Sénat augmente les prélèvements de 7,2 milliards d'euros cette année pour réduire comme prévu le déficit public à 4,5% du PIB fin 2012 après 5,2% fin 2011, malgré le ralentissement de l'économie. La marche à franchir l'an prochain sera beaucoup plus haute. Il faudra trouver 33 milliards d'euros pour ramener le déficit à 3,0% si la croissance économique est de 1%, estime la Cour des comptes. "L'effort immédiat porte davantage sur les recettes, tandis que les efforts en dépenses se déploieront sur la totalité de la mandature", a dit le ministre des Finances, Pierre Moscovici, lors d'un point de presse avec le ministre délégué au Budget, Jérôme Cahuzac.

Les hausses d'impôts présentées mercredi pèseront cette année à 53% sur les ménages (dont 73% sur les plus aisés) et 47% sur les entreprises. En comptant les mesures décidées par le précédent gouvernement, la hausse des prélèvements est estimée à 22 milliards d'euros en 2012. En 2013, les nouvelles mesures rapporteraient 13,3

milliards et seront complétées par d'autres hausses dans le budget 2013. Une taxe sur les stocks pétroliers est créée, qui sera "a priori exceptionnelle", selon Jérôme Cahuzac. La taxe systématique sur les banques est relevée, la taxe sur les transactions financières est doublée et des baisses d'impôts et de charges décidées sous Nicolas Sarkozy sont annulées.

Le bénéfice financier le plus important pour 2012 viendrait d'une contribution exceptionnelle des contribuables assujettis à l'ISF, des prélèvements sur les secteurs bancaires et pétroliers, et de la suppression des exonérations sur les heures supplémentaires dans les entreprises de plus de 20 salariés. "Cette mesure est la plus inquiétante", a dit à Reuters le précédent ministre des Finances, François Baroin (UMP). "Le reste, ce sont des mesures fiscales qui vont provoquer un choc qui va petit à petit étouffer, asphyxier le peu de croissance que nous avons." Une analyse contestée par le gouvernement.

Grandes entreprises et ménages aisés assumeront l'essentiel des hausses d'impôts car "on estime qu'ils peuvent consentir cet effort sans compromettre

ce qui reste de croissance cette année", a expliqué Jérôme Cahuzac. Le gouvernement a abaissé à 0,3% sa prévision de croissance pour 2012 (contre 0,5% dans le programme de François Hollande), et à 1,2% celle pour 2013 (contre 1,7% dans son programme). Le budget rectificatif durcit également le régime des successions, crée une taxe sur les dividendes, et annule la "TVA sociale" votée à la toute fin du quinquennat de Nicolas Sarkozy. "Il est complètement faux de dire que les mesures d'augmentation d'impôts ne toucheraient que les plus aisés", a dit à Reuters le président de la commission des finances de l'Assemblée, Gilles Carrez (UMP). "L'essentiel va porter sur les classes moyennes et on en a aujourd'hui la démonstration."

Le déficit du budget de l'Etat atteindrait 81,1 milliards d'euros fin 2012, soit 3,7 milliards de moins que prévu. Le besoin de financement de l'Etat serait de 180,3 milliards contre 184 prévu précédemment. Pour équilibrer les comptes fin 2017, la croissance de la dépense publique sera limitée à 0,8% en volume par an en moyenne sur le quinquennat, ont annoncé les deux ministres. Ceci supposera un gel en valeur des dépenses de l'Etat, dont un gel en valeur de la masse salariale. Les dépenses d'assurance maladie (Ondam) augmenteront de 2,5% cette année, 2,7% en 2013 et "a priori" 2,5%

en 2014 et en 2015, a dit Jérôme Cahuzac. Il a précisé qu'une hausse de la TVA ou de la CSG n'était envisagée ni cette année ni dans le budget 2013. Selon la Cour des comptes, l'ampleur de l'effort pour réduire le déficit à 3% en 2013 est telle qu'une hausse pourrait être envisagée.

L'Etat, qui dépense environ 350 milliards d'euros par an, sur une dépense publique totale d'un milliard de milliards,

est responsable de la quasi-totalité du déficit public. Il est endetté de près de 1.400 milliards, sur une dette publique de près de 1.800 milliards (près de 90% du PIB), le reste étant contracté par la Sécurité sociale et les collectivités locales. Le gouvernement prévoit que le ratio de dette sur PIB baissera à partir de 2014 et reviendra fin 2017 à un niveau équivalent à celui de la fin 2010, aux alentours de 82%. Le budget rectificatif sera débattu par les députés du 16 au 18 juillet et par les sénateurs du 24 au 26. Il devrait être adopté définitivement par le Parlement le 31 juillet.

(Reuters)

Mariage

Les familles

La grande famille Feu Yari Garba Bagoumi à Doutchi et Niamey
La grande famille Feu Bando Manomi à Doutchi et Niamey

La famille Illiassou, Kona de Doutchi à Doutchi; La grande famille Adani à Doutchi et Niamey; Les familles Hassane et Housseini Yari Garba à Niamey; La famille Feu Dodo Matchido à Doutchi et Niamey; Les familles Hassane et Haoua Dodo à Doutchi et Niamey

Les familles

La grande famille Yayé Tahirou à Cotonou au Bénin
La famille Elhadj Hassoumi Gros Tahirou à Cotonou au Bénin
La famille Elhadj Gado Balla Béré à Saboulla

La famille Balla Bi Kombo à Saboulla
La famille Elhadj Chébaraou à Saboulla

La famille Elhadj Idé à Cotonou et Saboulla
La famille Hama Arssouna à Cotnou et Saboulla

La famille Elhadj Tavweye à Cotnou au Bénin

Parents, Amis et Connaissances, ont la joie de vous faire part du mariage de leurs enfants : **M. Chaibou Housseini Yari Garba** dit «Teytey» avec **M^{lle} Hassiatou Yayé Tahirou**

Les cérémonies religieuses auront lieu Incha'Allah le **Samedi 7 juillet 2012** au domicile de **M. Maigari Saley** sis au quartier Dan Gao non loin de la Boulangerie Dan Gao à partir de **7H30mn**. La semaine traditionnelle débutera le même jour chez le jeune marié au quartier Barébari Machine